

LES MESURES ADOPTEES AU SEIN DU GROUPE

Le groupe Délice, pilier du secteur agroalimentaire, offrant des produits de première nécessité, se doit d'honorer ses engagements en termes de disponibilité et d'approvisionnement, une manière de soutenir et d'apaiser les tensions auxquelles font face les consommateurs tunisiens.

Dans ce contexte, des cellules de crise ont été formées pour prendre les décisions adéquates répondant à l'évolution de la situation, en mettant en place quotidiennement les mesures nécessaires.

Mesures en Place :

- La sécurisation de l'amont lait avec intégration et sensibilisation de tous les intervenants de la production jusqu'à la transformation.
- Plan de continuité des différentes activités, de la production à la distribution, avec des cellules de crise par filiale évoquant les points de situations quotidiennes.
- Mise en place et communication continues et renforcées des mesures sanitaires auprès des différents collaborateurs et personnel du groupe.

A ce stade, nous arrivons à maintenir et à préserver l'approvisionnement de tous nos produits, en assurant la qualité habituelle et surtout la sécurité via la bonne maîtrise des outils industriels et logistiques.

Nous sommes face à une pandémie du COVID-19, qui a ébranlé le monde entier, nous ignorons encore l'ampleur de sa propagation sur le territoire tunisien, nous mettons néanmoins tous les moyens nécessaires, pour assurer la continuité de notre activité.

Toutes les équipes du groupe Délice sont mobilisées, pour assurer le bon déroulement des opérations, afin de satisfaire le consommateur tunisien en ces temps difficiles.

Cordialement.

